L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 31 numéro 38, 07 octobre 2016

Dans nos pages

Société

Droit de vote des femmes



Gahcho Kue

Nouvelle mine de diamant



Musique

Troisième Opus





Beauté de la faune ténoise qui peut peser jusqu'à 1 tonne.
Êtes-vous craintif à la vue de ce mammifère sur la route? Que faites-vous, lorsque vous le croisez?
Avez-vous un plan, s'il advenait qu'il se mette à votre poursuite? (Crédit photo : Sandra Inniss)

Association communautaire

Du sang neuf et dynamique à l'AFCHR

La programmation 2016-2017 de l'Association franco-culturelle de Hay River (AFCHR) est prometteuse. Elle a eu l'effet d'une bombe créative, dans l'atrium de l'école Boréale, lors d'une conviviale assemblée générale annuelle rassemblant une quinzaine de personnes, le 30 septembre dernier.

Sandra Inniss

« L'AFCHR a eu une période de transformation, mais Édith a fait un très bon travail pendant la transition. J'espère que les gens vont donner un coup de main à l'AFCHR, qu'ils s'impliqueront et seront présents aux événements pour la prochaine année », a évoqué l'administrateur Ian Thiesson, avant le déroulement de l'assemblée.

Pour Yvette Bruneau, également administratrice, l'association est une plateforme qui crée des liens avec la communauté anglophone. « C'est aussi pour sensibiliser les gens qu'il y a de la francophonie ici et pour partager notre culture », a révélé Nelson Dubé, un membre intrigué de savoir qui allait être nommé à l'AFCHR.

« Les associations font vibrer la communauté, elles brisent l'isolement des francophones, les relient avec les communautés anglophones et autochtones. Il y a plusieurs raisons qui peuvent justifier de garder en vie ces associations. C'est le moteur des communautés des francophones et de la fédération », a expliqué Jean de Dieu Tuyishime, directeur de la Fédération franco-ténoise, présent à l'événement.

Élections pour la présidence

Les candidatures d'Édith Vachon-Raymond et de Finno Celestin ont été proposées pour la présidence du conseil d'administration. Édith Vachon-Raymond, adjointe au programme de soutien à l'école Boréale, a été élue par la majorité. Finno Celestin, éducateur à la prématernelle de l'école Boréale, assurera la vice-présidence. Le conseil sera également constitué de Kathy Beaupré, trésorière, et des administrateurs Sheilany Bouchard, Yvette Bruneau et Ian Thiesson, accompagnés de leur représentant jeunesse, Nathaniel Jacob, âgé de 15 ans.

Installé le jour même à Hay River, le jeune homme a assisté à l'assemblée et a été nommé représentant jeunesse au sein du conseil d'administration. « J'ai un peu d'expérience dans la francophonie, comme j'ai fait du bénévolat avant, je connais un peu ça, a-t-il dit simplement. Je peux apporter du leadership, faire en sorte que les jeunes de la francophonie puissent participer aux activités et qu'ils se sentent intégrés ». Il songe déjà à organiser des feux de camp et des activités portant sur les cultures autochtones.

Le directeur de la FFT était heureux de la participation de Nathaniel Jacob. « C'est une première. Il faut impliquer les jeunes dans les prises de décision pour qu'ils ne se sentent pas mis de côté », a-t-il commenté.

Une tonne d'idées pour la programmation

Lors d'une plénière sur la programmation 2016-2017, la nouvelle présidente a reçu les idées des membres, qui ont paru inspirés à souhait : ateliers d'artisanat, messes francophones, pêche sur la glace, cours de cuisine, chien de traineau, soirée de hockey, soirée de jeux de société, cabane à sucre, chants autochtones, excursions nocturnes, kayak, yoga, cours d'espagnol, cours d'anglais langue seconde, ski de fond, cours de photographie et artistes invités ont fait partie des quelques suggestions proposées.

#AFCHR
Suite en page 2



Le conseil d'administration de l'AFCHR composé de : Yvette Bruneau, Édith Vachon-Raymond, Nathaniel Jacob, Sheilany Bouchard, Kathy Beaupré, Finno Celestin et Ian Thiesson (absent sur la photo). (Crédit photo : Sandra Inniss)

#AFCHR

Suite de la page 1

Louis-Nicolas Dolbec, agent de développement de l'AFCHR, en a profité pour faire un retour sur sa présence à l'événement Contacts-Ouest : « J'ai rencontré des personnes qui travaillent aux associations de Rivière-la-Paix et de Lac La Biche. Ce sera un objectif dans la prochaine année de créer des partenariats avec des organismes francophones du Nord de l'Alberta pour organiser des spectacles. » Cela pourrait en effet faciliter, à son avis, l'organisation de tournées d'artistes dans la région.

La création de comités de promotion et de programmation a également été proposée et sera discutée lors de la prochaine rencontre du CA, où les personnes intéressées à s'impliquer auprès de ces comités seront invitées.

Ranimer les associations

Jean de Dieu Tuyishime a affirmé être heureux de la vitalité de Hay River et en ce qui concerne les autres régions : « Nous sommes en contact avec les gens d'Inuvik, qui mettent en place un comité de regroupement des francophones. Je pense que ça va être discuté lors de notre prochaine assemblée générale annuelle. À Fort Smith, ils ont aussi très envie d'organiser des activités. Je pense que c'est en bonne voie », a-t-il exprimé.

À la clôture de la soirée, il a d'ailleurs annoncé la tenue de l'assemblée générale annuelle de la FFT, le 15 octobre à l'Hôtel Explorer, journée lors de laquelle se tiendra également le Forum communautaire. Quatre membres de l'AFCHR se rendront à Yellowknife pour l'occasion.



Direction.aquilon@northwestel.net

Gahcho Kué

Une carotte de diamants qui rapporte

Gahcho Kué signifie « l'endroit des gros lapins », en chippewyan. Un terrier de 1200 hectares à 280 km du nord-est de Yellowknife. La plus grosse mine de diamants à être construite depuis 13 ans, inaugurée à la mi-septembre.

Sandra Inniss

Pourquoi extraire des diamants? « Les gens y sont encore très attirés. La demande risque de dépasser les ressources disponibles, d'ici 2020. Nous sommes à court de grandes mines. Un diamant, c'est un attachement émotionnel envers un trésor de la nature, de plus d'un milliard d'années », rapporte Tom Ormsby, des affaires générales et externes chez De Beers Canada.

La découverte du site de kimberlites - formations rocheuses qui contiennent des diamants - de Gahcho Kué a eu lieu en 1995 par Mountain Province Diamonds, avec qui De Beers Canada a signé un partenariat en 1997. Et puis, deux autres sites ont été décelés. « On a été limité par les saisons et les températures extrêmes, en plus de l'accès aux sites, avant de pouvoir confirmer que c'était une mine viable », déclare le directeur aux affaires générales et externes.

Après 3 ans de construction, la production a commencé au début du mois d'août dernier. Un impact de 440 millions de dollars pour l'économie territoriale jusqu'à maintenant. Les prévisions économiques s'élèvent à 5,7 milliards aux Territoires du Nord-Ouest pour tout le cycle de vie de la mine, qui est estimé à 12 ans. Le volume de diamants extraits se chiffre à 4,5 millions de carats par année.



Les invités à l'ouverture officielle de Gahcho Kué le 20 septembre dernier. Au centre, Albert Boucher de Lutsel K'e fait une offrande de tabac lors de la cérémonie du feu. (Gracieuseté : De Beers Canada)

Répercussions et avantages

Des ententes sur les répercussions et les avantages ont été signées avec six communautés des environs. Celles-ci comprennent des opportunités de formations et d'affaires ainsi qu'un programme de gestion environnementale. Les ententes décrivent également comment les différents acteurs y seront impliqués. Sur les six communautés, quatre d'entre elles figuraient sur les ententes de la mine Snap Lake, suspendue en 2015.

De Beers Canada n'a pas révélé les enjeux environnementaux désignés par les communautés, mais a affirmé que ceux-ci étaient notés dans un examen des répercussions environnementales. Un document de 15 000 pages, qui comportent les solutions devant être établies. La gestion des eaux fait partie de la liste. Au lac Kennady, des digues ont dû être mises en place pour drainer l'étendue d'eau où l'exploitation est effectuée. 3200 Kg de poissons ont été récoltés lors de ce drainage et ont été remis aux communautés.

Éditorial


Maxence Jaillet

Elle gère pis elle mène

La réprimande facile à interjeter dès qu'une femme prend sa place! Pourtant la boutade va plus loin, et se transforme en frein contre les élans d'affirmation féminine. C'est pour ça que j'appuie le personnage principal de ce spécial leadership féminin dans nos pages. Germaine, pour enfin assumer et stimuler les talents organisationnels, planificateurs et visionnaires des femmes. Chaque leader, qu'il soit masculin ou féminin, va faire face à l'adversité et aux critiques. Alors mieux vaut qu'une jeune fille soit prête à passer par dessus cette pointe péjorative pour ne pas baisser les bras.

C'est le message que je retiens de ces Ténoises qui remplissent le cœur de ce journal. Elles ont du caractère, de l'ambition, de la persévérance, et alimentent la coopération. Elles conseillent le respect, et la parité. Qu'elles soient jeunes, expérimentées, endurcies, elles reflètent bien les caractéristiques de ces femmes qui ont fait la différence dans l'histoire canadienne.

Le droit de vote, c'est le droit d'affirmer son opinion. Le droit d'être élu, c'est contribuer à la vie publique. La liberté, c'est pouvoir ouvrir toutes les portes de son avenir.

En parlant d'avenir, 2018 s'en vient avec la première femme sur un billet de banque canadien. La liste comporte douze femmes de différents parcours. Et elles sont toutes de bons exemples à imprimer sur un billet. Mais après « qui? » vient la question sur « lequel? ». Le gros 100 $? Le petit 5 $? Ou le très utilisé 20 $?

GrâceàElle

La ministre de la Condition de la Condition féminine, Patty Hajdu, a tenu à souhaiter un excellent Mois de l'histoire des femmes, dans un communiqué publié le 1er octobre.

« Octobre est le Mois de l'histoire des femmes. C'est une période où nous soulignons l'apport important des femmes à notre magnifique pays. Le thème de cette année "Grâce à elle" rend hommage à d'extraordinaires pionnières canadiennes. C'est également l'occasion de reconnaître les femmes qui ont contribué au Canada d'aujourd'hui. Dès le début, les femmes ont éliminé des obstacles pour façonner leur propre vie et celle de leur famille, bâtir des collectivités et faire progresser la société de façons significatives et novatrices », a-t-elle fait remarquer.

Elle a fait observer qu'en dépit d'entraves sociales importantes, de sexisme et d'une résistance profonde au changement, ces pionnières ont réussi à faire progresser notre nation. Qu'elles sont fréquemment oubliées, et nos livres d'histoire taisent trop souvent leurs réalisations.

Les élèves de la semaine



Tyson Maher

École Boréale

Cet élève est un francophone exemplaire. De la classe au gymnase, il performe en s'appliquant et en donnant le meilleur de lui-même. Il est créatif et organisé. Tyson, je suis très heureuse que tu fasses parti de ma classe cette année. Je te souhaite le meilleur des succès.



Sasha Ostiguy-Corminboeuf
École Allain St-Cyr

Sasha est un élève de la 7e année. Il est un élève souriant qui s'est très bien adapté au monde du secondaire depuis le début de l'année scolaire. En salle de classe, aux pauses et même aux heures du dîner il est toujours prêt à fournir de l'aide à qui que soit. C'est un élève persévérant qui s'assure de toujours remettre des travaux de qualité. De plus, il s'entend à merveille avec ses camarades de classe et crée une atmosphère agréable autour de lui. Continue ton beau travail Sasha !

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603
Courrier électronique : direction.aquilon@northwestel.net
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Maxence Jaillet
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy
Journalistes : Sandra Inniss et Nicolas Servel

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source.

L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (APF). N° ISSN 0834-1443.







Ça clique! EXPLORONS LES 100 ANS DU DROIT DE VOTE DES FEMMES AVEC GERMAINE

LE DROIT DE VOTE DES FEMMES AU CANADA :

RAPIDEMENT ET DANS LE CALME

Au Canada, les suffragettes ont travaillé d'arrache-pied pour convaincre les politiciens d'accorder le droit de vote aux femmes. Mais, le militantisme restera le fait de groupes bien définis. Il n'a pas atteint les masses pour devenir un « mouvement de base ».

Pour arriver à leurs fins, les suffragettes ont créé des associations et livré des pétitions à répétition au Parlement canadien avant que la Première Guerre mondiale — et l'air du temps, bien sûr — achève de convaincre les élus. Mais, dans les provinces soufflait déjà un vent de changement.

1916 – D'abord le Manitoba

Le Manitoba est la première province qui accordera le droit de vote aux femmes. Des militantes comme Nellie McClung, appuyées par de nombreux hommes, réclament que la femme soit reconnue comme une citoyenne à part entière. Elles feront même un coup d'éclat en présentant un parlement modèle où les suffragettes débattent de la légitimité du droit de vote des hommes. Elles obtiennent gain de cause le 28 janvier 1916.

1916-1919 – L'Ouest progressiste

La Saskatchewan et l'Alberta suivront quelques mois plus tard. Dans ces provinces nouvelles et progressistes, la forte population britannique est au fait des revendications des suffragettes des États-Unis et de la Grande-Bretagne et les journaux sont souvent favorables à leurs demandes.

Jusqu'à 1925 – Les autres provinces emboîtent le pas

En quelques années, le suffrage universel s'est étendu à l'ensemble des provinces. Jusqu'en 1919, en Colombie-Britannique, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, les femmes obtiennent successivement le droit de voter aux élections. L'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve (qui ne fait pas encore partie de la Confédération) emboîtent le pas en 1922 et en 1925 respectivement.

1940 – Le Québec tarde

En raison du gouvernement au pouvoir fortement traditionnaliste, le Québec tarde à suivre les autres provinces. Bien entendu, des regroupements militent pour le droit de vote, comme la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, l'Alliance canadienne pour le vote des femmes au Québec, fondée par Idola Saint-Jean à la fin des années 1920, et la Ligue pour les droits de la femme que préside Thérèse Casgrain. Les Québécoises gagneront finalement le droit de vote en 1940.

Nellie McClung

Au Parlement canadien

À l'échelon fédéral, accorder le droit de vote féminin était un geste plus politique que démocratique, selon la politologue Caroline Andrew : « On voulait faire voter les femmes pour le service militaire obligatoire. C'était un calcul politique, même si partout le droit de vote féminin était dans l'air. »

En **1917,** Les premiers groupes de femmes qui pourront voter soutiennent le gouvernement et la participation à la guerre, semble-t-il. La *Loi des électeurs militaires* permet d'abord le vote de tout sujet britannique membre des Forces armées canadiennes et résidant habituellement au Canada, sans égard au sexe ou à l'âge, ce qui comprend les infirmières militaires. Puis la *Loi des élections en temps de guerre* permet aux mères, épouses, sœurs et filles des hommes au front de voter, tant qu'elles répondent aux critères liés à l'âge et à la citoyenneté.

Les mesures s'assoupliront rapidement. En 1918, l'ensemble des citoyennes de 21 ans ou plus qui sont nées au Canada et qui sont propriétaires terriennes obtiennent officiellement le droit de vote aux élections fédérales. L'année suivante, les femmes peuvent également se porter candidates aux élections fédérales.

VOYAGEONS SUR LA LIGNE DU TEMPS...



1867 : C'est la Confédération. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique accorde explicitement le droit de vote aux hommes qui sont propriétaires terriens et âgés de 21 ans et plus. En conséquence, 11 % de la population peut voter.

1867

1876 : La première femme médecin au Canada, Emily Stowe, fonde une société littéraire féminine à Toronto. Ses activités sont plutôt de nature politique : il s'agit d'un groupe de suffragettes.

1876

1894 : De nouveaux groupes de suffragettes apparaissent, notamment au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. La Women's Christian Temperance Union dépose une pétition réclamant le suffrage universel au Parlement canadien, qui la rejette. Ce type de pétition y sera déposé fréquemment, au point de devenir l'objet de moqueries.

1894

1912 : Nellie McClung, militante du droit de vote des femmes, participe à la fondation de la Political Equality League au Manitoba. La Montreal Suffrage Association voit aussi le jour. À ce moment, 25 % de la population est admissible au vote.

1912



1914-1918 : Le Canada est en guerre. En 1917, le gouvernement fédéral avait déjà élargi l'accès aux urnes, permettant aux femmes au front et aux mères et épouses des soldats de voter.

1914-1918

APF Association de la presse francophone

Les Canadiennes et les Britanniques

Le Canada a compté parmi les premiers pays à accorder le droit de vote aux femmes. Et les suffragettes ont milité, mais sans effusion de sang. « Le Canada s'est comporté de manière très "civilisée" », dit l'historienne Denyse Baillargeon.

« C'est l'image que le Canada anglais aime se donner, dit Mme Baillargeon, citant : "Nous ne sommes pas violents, nous faisons les choses calmement, avec le flegme britannique." »

Pourtant, c'est le contraire qui se produit au Royaume-Uni. Les suffragettes britanniques ont posé des gestes d'éclat pour se faire entendre. « Elles ont eu recours à la guérilla urbaine et à des actes de violence, allant jusqu'à poser des bombes, illustre l'historienne. Elles ont fait la grève de la faim. Emily Davison s'est même jetée sous les sabots du cheval du roi et qui en est morte. Vraiment, tout un mythe part d'événements très, très réels. »

Elles ont dû faire preuve de patience. Les femmes d'Angleterre ont obtenu le droit de voter en 1928, soit plus de 10 ans après les Canadiennes.



L'activiste féministe britannique Emmeline Pankhurst s'adressant à la foule en 1910. Crédit : The Women's Library Collection / LSE sur flickr.

MALGRÉ CETTE VICTOIRE SYMBOLIQUE,

Il reste encore du chemin à faire!

Après les élections fédérales de 1921, les femmes occupent une place réelle dans la vie publique, elles peuvent devenir candidates, être élues, être nommées ministres.

ON PREND NOTRE PLACE!

« Dans un certain sens, le droit de vote des femmes était la première étape dans la reconnaissance des femmes comme participantes de la vie publique », explique la politologue Caroline Andrew de l'Université d'Ottawa.

Aujourd'hui, la parité n'est toujours pas atteinte. Et la Chambre des communes regroupe un peu moins de 90 femmes et près de 250 hommes. Au Sénat, par exemple, on compte une trentaine de femmes, une cinquantaine d'hommes et 20 sièges vacants.

Cependant, il semble qu'un vent de renouveau souffle. « Dans les écoles secondaires, les filles sont beaucoup plus impliquées dans la politique que les garçons », constate la nouvelle présidente de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, Sue Duguay. « Mais je lis la biographie de Jean Chrétien et il n'y a qu'une politicienne qui en ressort. Dans le monde des adultes, on voit beaucoup moins de femmes. C'est choquant. »

« Le vote, c'était la première étape, estime Chi Nguyen, qui a remporté un prix du Gouverneur général en 2004 pour ses travaux sur la santé sexuelle et l'incitation au vote des jeunes femmes. C'est la reconnaissance des femmes comme peuple. C'est le commencement de la question d'égalité. Le travail pour changer la société pour qu'elle soit plus égalitaire doit se continuer. Il y a eu beaucoup de progrès, mais il en reste beaucoup à faire, surtout pour les communautés autochtones et celles qui ne font pas partie de la majorité. »

C'est quand même de bonne augure qu'en 2007, le gouvernement québécois ait formé son tout premier conseil des ministres paritaire; et qu'en 2015, le fédéral faisait de même avec son tout premier cabinet ayant atteint la parité homme-femme.

Photo : Presse canadienne



1916 : Les Manitobaines obtiennent le droit de vote le 28 janvier 1916, suivis de près par la Saskatchewan le 14 mars et l'Alberta le 19 avril de la même année.

1917-1919 : Quatre autres provinces emboîtent le pas et accordent le droit de votre à leurs citoyennes (Colombie-Britannique – 5 avril 1917, Ontario – 12 avril 1917, Nouvelle-Écosse – le 26 avril 1918 et Nouveau-Brunswick – 17 avril 1919).

1918-1919 : En 1918, les citoyennes de plus de 21 ans qui sont nées au Canada et propriétaires terriennes (selon les barèmes variant dans chaque province) obtiennent officiellement le droit de vote aux élections fédérales. En 1919, les femmes peuvent finalement devenir candidates au fédéral.

1921 : Le suffrage est ouvert à 50 % de la population canadienne lors de l'élection fédérale.

1922-1925 : L'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve (qui ne fait pas encore partie de la Confédération) leur emboîteront le pas en 1922 et en 1925 respectivement.

1916 — 1917-1919 — 1918-1919 — 1921 — 1922-1925

Ça clique!

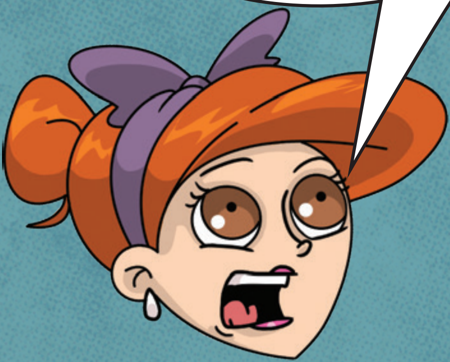
EXPLORONS LES 100 ANS DU DROIT DE VOTE DES FEMMES AVEC GERMAINE

LE SAVIEZ-VOUS?

Le droit de vote féminin s'est répandu dans le monde par poches géographiques. Mais c'est la Nouvelle-Zélande qui, la première, accorde le droit de vote aux femmes en 1893. L'Australie lui emboîte le pas en 1901.



Getty Images - Toronto Star Archives



Des Canadiennes-françaises contre le droit de vote

Ce ne sont pas que les politiciens qui s'opposaient au suffrage féminin. Plusieurs groupes de femmes canadiennes-françaises l'ont aussi fait.

L'historienne Denyse Baillargeon rappelle la division des rôles de l'époque. Au Canada français, les femmes sont le fort de la sphère privée : elles assurent la vivacité du peuple parce qu'elles mettent les enfants au monde. « Il ne faut pas les distraire de cette mission nationale, il faut qu'elles conservent toute leur énergie et toutes leurs pensées pour l'éducation des enfants; c'est en faisant beaucoup d'enfants et en les éduquant que le peuple canadien-français pourra se perpétuer », explique Mme Baillargeon.

Pourtant, les suffragettes présentent aussi les responsabilités inhérentes à la maternité comme un atout pour la démocratie : justement, croient-elles, « les femmes savaient mieux [que les hommes] ce qu'il fallait pour protéger la famille, pour élever les enfants dans une société juste, équilibrée, saine et pour en faire de bons citoyens. »

VOYAGEONS SUR LA LIGNE DU TEMPS...



1940 : Au tour des Québécoises de pouvoir voter aux élections provinciales.

1950 : Les Inuits obtiennent le droit de vote.

1955 : Les restrictions relatives à la race et à la religion sont éliminées de la loi électorale du Canada.

1960 : Les « Indiens inscrits » (femmes incluses) obtiennent le droit de vote aux élections fédérales et peuvent se porter candidats.

1970 : L'âge minimum pour voter passe de 21 à 18 ans.

1940 — 1950 — 1955 — 1960 — 1970



LINDA BUSSEY

TÉNOISE EN POLITIQUE

Linda Bussey est conseillère municipale à la Ville de Yellowknife, directrice générale de la Fondation de l'Hôpital Stanton et coordonnatrice financière de la NWT Wellness Society. Elle termine également un mandat à la présidence de la Fédération franco-ténoise (FFT).

« Ma mère était gestionnaire chez Petro-Canada et mon père a été maire pendant 12 ans à Lantier, dans les Laurentides. J'ai aussi une tante qui était vice-présidente de la CIBC à Montréal. Je pense que j'ai été privilégiée dans mon entourage. J'ai vu des inégalités, mais j'ai été élevée [de manière] à prendre ma place. J'ai eu ma mère et mes tantes comme modèles.

Le leadership féminin, c'est de ne pas avoir peur d'être différente. Je ne dis pas d'être une [brute], mais plutôt de ne pas avoir peur. Je sais qu'il y a encore des femmes qui se font maltraiter dans les entreprises. Il y a certains milieux où il y a encore beaucoup de travail à faire, particulièrement dans les corps de métier.

Si on se sent intimidée, [il vaut mieux ne pas] répondre, et laisser aller, se faire confiance et ne pas faut pas craindre. Et c'est important d'être leader par désir de l'être, pas parce qu'on est une femme, [mais] parce que ça nous intéresse. Parfois on est des leaders et on ne sait même pas qu'on est en train de l'être. C'est de savourer ça. De faire une différence. »

Le leadership à l'école

« On doit travailler à la base, c'est à l'école, au début, quand on est jeune que ça commence. La priorité, c'est l'éducation, pousser les jeunes dès l'école élémentaire. Le leadership, ça se bâtit là. Il y a différentes sortes de leadership : en politique, dans les sports, dans le milieu communautaire, ce sont tous des leaders. On pense leaders politiciens. Ce n'est pas nécessairement ça. Il y a tellement de formes de leadership. Et il y a leader de soi-même : s'écouter et faire ce qu'on a le goût de faire, en respectant notre entourage. C'est de prendre ses décisions avec sa tête et son cœur. Dans le film Capitain Fantastic, le père dit à ses enfants : "prenez les décisions avec votre cœur". Souvent, on prend des décisions avec notre tête, mais pas avec notre cœur.

La question revient souvent, pour moi, c'est certain que d'être une femme c'est une chose, mais ce n'est pas parce que je suis une femme que je suis en politique, c'est parce que je veux être en politique. »

« Le 8 mars, la Journée internationale de la femme, les gens ont perdu de vue c'était pourquoi. C'était une lutte politique à l'époque. Maintenant, j'ai l'impression qu'on se met à part, [qu']on se met une étiquette. Est-ce qu'il y a la Journée internationale des hommes?
Les femmes se sont révoltées dans le temps de la guerre, on ne parle plus de cela.

Et puis, on a beaucoup de travail à faire au niveau des annonces publicitaires. Ça a un impact pour beaucoup de femmes. Être maigre, c'est encore "beau". Je ne pense pas qu'on regarde ça chez les femmes politiques. Mais pour les conjointes des hommes élus, par exemple, cela a un impact. C'est frappant. »

Maman Leader

« Je me suis beaucoup impliquée dans la francophonie. À Iqaluit, j'ai été une des pionnières de la radio communautaire, à Yellowknife, j'ai été présidente de l'AFCY. J'ai fait plein de choses. Mais j'ai pris une distance, parce que les enfants prenaient une grande place dans ma vie. Alors je me suis impliquée dans leurs activités.

Ça m'a donné plein d'avenues où je n'aurais peut-être pas été. J'ai participé à l'ouverture de l'école Allain St-Cyr. J'ai été présidente du club de patin de vitesse. Où j'avais un enfant qui faisait partie d'un organisme, je m'impliquais. »

Histoire de coopération

« Une femme que j'ai connue à Iqaluit, Matty McNair, a été la première femme qui [a traversé le] pôle Nord en ski, avec deux autres femmes. Un hélicoptère est passé et a pris une photo aérienne d'elles. La question que les journalistes leur ont posée a été : "Comment ça se fait que vous faites du ski une à côté de l'autre?" Et elles ont répondu que ce n'était pas un concours, qu'elles le faisaient ensemble, en jasant. C'est un exemple de coopération.

Au conseil municipal, c'est comme ça, je travaille avec deux autres femmes et on s'encourage. »

Ça clique! EXPLORONS LES 100 ANS DU DROIT DE VOTE DES FEMMES AVEC GERMAINE



MARIE CODERRE

TÉNOISE EN ARTS ET CULTURE

Marie Coderre s'est impliquée au sein des associations francophones de Fort Smith, Inuvik et Yellowknife avant d'être nommée directrice générale et artistique du Northern Arts & Cultural Centre (NACC), à l'âge de 29 ans.

« L'art a toujours fait partie de moi. Ça a été un cheminement naturel, chaque endroit où j'allais, ce que je développais comme projets avait toujours une connotation artistique. Le côté éducatif des arts me fascine. Intéresser la jeunesse et augmenter l'exposition artistique aux Territoires du Nord-Ouest, c'est quelque chose que j'adore faire.

Les gens, quand je vais dans le Sud, sont surpris de savoir que je suis la directrice du NACC. Pourquoi? Des stéréotypes, je suis la plus jeune, je suis une fille. Pour eux, c'est bizarre. Mais le comité qui m'a embauchée a été au-delà des stéréotypes habituels et m'a fait confiance. »

Être leader

« Le leadership, c'est un mélange de passion et [d'actions en vue de] tracer le chemin pour d'autres personnes, pour l'avenir. Il ne faut pas s'empêcher de foncer parce qu'on est jeune. Il faut seulement être [cohérent] dans ce qu'on fait, avoir un objectif clair et mettre des énergies vers cet objectif. Le but, c'est d'acquérir la liberté pour accomplir ce qu'on désire dans la vie.

Il faut avoir beaucoup de caractère. Si tu es francophone, tu es jeune et une fille en plus, il faut que tu déploies plus d'efforts pour faire valoir ta crédibilité. Mais je trouve qu'au Canada, on est assez chanceuses parce qu'on a beaucoup de possibilités comparativement à d'autres pays.

Le leadership, c'est aussi de donner la place aux autres pour qu'ils partagent leurs idées, sans mettre trop de barrières à la créativité. Ce n'est pas d'avoir une attitude de dictature. J'adore voir les femmes poursuivre ce qu'elles veulent et [constater] que c'est en synchronicité avec leur personnalité. Il ne faut pas se laisser marcher sur les pieds; si tu as une idée, il faut que tu la poursuives. »

« Nellie Cournoyea à Inuvik, c'est une des grandes femmes des TNO, c'est un modèle. Elle était la PDG [de la] Inuvialuit Regional Corporation et a été en politique [première femme à être première ministre des TNO]. Elle a fait beaucoup pour l'épanouissement de la communauté inuvialuite. Elle a aussi travaillé pour CBC North, gagné le National aboriginal award et [s'est impliquée] dans la Commission de vérité et réconciliation. Elle a fait beaucoup pour les Territoires du Nord-Ouest. J'ai toujours eu beaucoup d'admiration pour elle.

Je pense à Pascaline Gréau à l'Association franco-culturelle de Yellowknife, et à Geneviève Charron à l'école Allain St-Cyr, par exemple. Toutes des femmes au quotidien qui m'inspirent beaucoup. J'adore Kristen Carthew aussi, qui a fait son film The Sun at Midnight aux TNO, c'est un beau modèle de leadership. »

Pro-égalité

« [La femme] n'a pas été bien traitée dans l'histoire. Il n'y a pas beaucoup de portraits féminins, ce sont souvent des héros masculins. Dans tout le volet historique de la femme, on porte le nom de famille des hommes. C'est grâce aux femmes qui ont tenu tête, nos grands-mères, qui ont poussé la génération de nos parents en leur disant “faites ce que vous voulez” que les choses ont changé. Ça ne fait pas longtemps de ça, qu'on peut s'épanouir. Après, je suis pro-égalité. Ça doit être juste pour les deux parties.

Quand je vais [aux] réunions nationales, je vois beaucoup d'hommes dans les postes de direction, mais pas beaucoup de femmes. Elles ont des postes de coordonnatrice, d'agente de communications, mais mes homologues, la majorité, sont des hommes. J'aimerais voir plus de filles. »

Liberté d'être

« Dans les années 40, tu faisais des bébés sinon tu allais en enfer. En 2016, j'ai la liberté de pouvoir faire ce que je veux. Quand j'étais à l'école, personne ne m'a dit que je pourrais être directrice de théâtre. Il faudrait montrer que ce genre de parcours est possible. Il y a encore du travail à faire, encore des injustices aussi. Il y a plein de domaines qui sont plus masculins, j'encouragerais les femmes à ne pas avoir peur d'y aller. En aviation, par exemple. Et au niveau politique aussi, il n'y a pas beaucoup de femmes. »

APF Association de la presse francophone

VALÉRIE BOUFFARD

TÉNOISE DANS LES FORCES ARMÉES



En juin 1993, Valérie Bouffard est partie de son village en Beauce pour s'enrôler dans les Forces armées canadiennes. Elle venait tout juste de terminer son secondaire cinq. Maintenant directrice de la gestion des ressources humaines militaires aux Forces opérationnelles interarmées du Nord, elle vit à Yellowknife depuis un an et demi.

« Quand je suis entrée au collège militaire, on était 30 % de femmes. Mais tout est une question de perspective. Personnellement, je n'ai pas trouvé ça difficile. Comme femme, si tu recules de 23 ans, il fallait prouver notre place, il fallait travailler fort.

C'était très autoritaire, mais j'ai toujours été une femme avec un caractère fort, ayant été élevée en campagne avec mes deux frères… J'ai toujours pris ma place.

Quand j'ai décidé d'entrer dans les Forces, il y a 23 ans, on me disait : "Toi on sait bien, t'as toujours été fonceuse." Ce n'était pas pour tout le monde, même si les choses ont changé. Biologiquement, on est moins fortes que les hommes, il faut avoir une approche plus méthodique, plus réfléchie. On ne peut pas juste utiliser les bras pour accomplir la tâche. Mais je ne me suis jamais sentie menacée ou dégradée parce que j'étais une femme.

Dans les Forces, tu es beaucoup plus un grade hiérarchique qu'un sexe, et les salaires sont les mêmes que ce soit pour un homme ou une femme. »

« Tu as le droit de prendre ta place, personne ne peut te rabaisser. Si tu n'as pas peur de t'impliquer, d'apprendre de tes erreurs, tu peux aller n'importe où et viser les plus hautes sphères de ton domaine. Si tu veux, tu peux... même en combinant avec la famille. »

Faire sa place

« Dans les premières années, j'ai eu des hommes du rang senior qui n'étaient pas confortables avec le fait que leur patron soit une femme. Probablement qu'ils n'avaient jamais vécu ça. Ces personnes-là, il faut que tu travailles plus fort pour leur prouver que tu vaux la peine d'être écoutée. C'est parfois une question de culture aussi.

Il faut montrer que tes idées sont bonnes, que tu sais où tu vas. Avoir beaucoup d'ouverture et d'assurance : c'est la clé pour avoir le respect. Le leadership c'est une question de respect. »

Influencer la mission en Afghanistan

« Pendant la guerre en Afghanistan, une de mes grosses responsabilités a été de m'occuper du rapatriement des personnes blessées et décédées. Je gérais la situation avec les familles et le volet administratif du rapatriement. Je pense qu'en tant que femme, on est plus soucieuse de tous les détails, ce qui a fait avancer des idées, des concepts, des solutions qui n'auraient peut-être pas été envisagées sans ce petit côté maternel-là dans une approche militaire.

Ça a aussi prouvé que les femmes peuvent améliorer des processus qui sont en place depuis des années. C'est la plus grande différence que j'ai fait.

J'ai aussi travaillé très fort pour améliorer les services aux francophones. Ce sont tous ces détails. L'individu qui est blessé aimerait ça avoir des traducteurs. Je sais que c'est très stéréotypé, mais l'approche est vraiment différente. L'homme serait plus orienté sur le résultat de la mission, alors que la femme va s'orienter sur comment y arriver. »

Changer les choses

« En tant que leader, tu es en position de faire une différence : tu peux exploiter ce côté plus maternel. Comme je travaille en gestion des ressources humaines, mon produit, c'est des personnes, ce n'est pas des chiffres, ou de l'argent. Peu importe ce que je fais, j'ai toujours une influence sur le bien-être de quelqu'un. Et puis, au quartier général des Forces opérationnelles interarmées du Nord, on est chanceux, on a beaucoup de femmes en position de leadership.

C'est la première fois que je travaille dans une équipe féminine [de trois gestionnaires] si haut placée. Les femmes doivent réaliser que tout leur est accessible. Il suffit d'être prête à travailler fort.

Ça clique! EXPLORONS LES 100 ANS DU DROIT DE VOTE DES FEMMES AVEC GERMAINE



KIERA BOULANGER-ROWE

TÉNOISE DANS LA JEUNESSE

Comment se vit le leadership dès un jeune âge? Kiera Boulanger-Rowe, 16 ans, est étudiante de l'école Boréale en 12e année. Elle expose sa vision de la place des femmes de sa génération.

« Le leadership féminin, c'est de prendre sa place et de ne pas se laisser faire à cause d'un sexe. C'est de donner l'exemple.

Avec la francophonie, j'ai commencé avec Jeunesse TNO, parce que mes sœurs participaient et ma mère, Catherine Boulanger, en faisait la supervision. Elle a aussi travaillé pour l'Association franco-culturelle de Hay River pendant des années. Quand j'étais plus jeune, je voyais comment mes sœurs s'impliquaient dans la culture franco-ténoise et j'avais hâte de pouvoir participer aux événements. Quand j'ai commencé, je n'ai pas pu m'arrêter.

Aux Territoires, les filles devraient s'impliquer davantage. Je pense qu'il y a beaucoup d'intelligence [chez] nos jeunes [...] et nos ainés, c'est un réseau qu'on n'utilise pas non plus. Il y a un manque de communication entre les deux, on néglige beaucoup ça. J'ai un projet en tête, qui porte sur la culture francophone. Parfois, j'ai l'impression que ça se résume à la poutine et au sirop d'érable, mais j'aimerais montrer la culture francophone, vraiment. J'ai encore besoin de compléter les détails et d'en discuter avec la direction de l'école ».

« On raconte l'histoire d'une jeune femme chippewyanne, Thanadelthur, kidnappée par les Cris en 1713. Après un an [passé en captivité], elle se sauve et rencontre un homme de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Elle le convainc de mettre en place un poste d'échange dans la région du Grand lac des Esclaves. Grâce à ses actions, elle résout le conflit entre les deux Nations autochtones en favorisant la paix et l'implantation de l'entreprise dans sa région. Elle a fait ça à un jeune âge et c'est vraiment une histoire inspirante, en termes de leadership féminin. »

Préjugés et embuches

« Il faut se lever et confronter les injustices. Si on voit un *stigma*, il faut agir. Juste les concepts qui entourent une jeune femme : on devrait être silencieuse, s'asseoir et ne rien faire. Quand on fait face à du harcèlement de la part des hommes plus âgés en tant que jeune femme, on est censées se taire.

Même quand je développe des projets ou en discutant, je ne comprends pas pourquoi le sexe a quelque chose à faire là-dedans. C'est encore une réalité et on se fait dire de s'assoir et de ne rien dire. C'est quelque chose qu'on devrait changer. Et puis, le sexe masculin est beaucoup plus représenté en politique ici aux TNO... »

La force des femmes

« C'est d'être capable de motiver les autres et ne pas les forcer à accomplir des choses, mais de les motiver à s'accomplir. Les femmes leaders, je ne les vois pas comme des dictatrices, elles veulent avoir des personnes à leurs côtés. Il y a aussi la persévérance, en tant que femme leader. Il faut persévérer puisqu'on se fait dire parfois de se taire. Je pense que c'est particulier aux femmes quand elles essaient de développer des projets, il y a beaucoup de stigmas [de] ce genre.

Mais n'importe qui peut être un leader, il suffit d'être capable de défendre l'égalité dans la vie quotidienne. »

Impliquée dans la francophonie

« J'ai participé en tant que représentante des TNO au Grand rassemblement de l'éducation en français avec mon collègue Louis-Philippe de l'école Allain St-Cyr. Cette année, le thème c'était le franconumérique. J'ai vraiment appris sur le cyberespace.

On ne réalise pas, en [situation] de minorité, quand on ne s'exprime pas en français, on participe à notre propre assimilation. Par exemple, mon cellulaire était en anglais. Je textais mes amis en anglais et j'ai réalisé qu'il y a tellement d'opportunités d'utiliser la langue française que je ne [saisissais] pas, alors que je peux utiliser le cyberespace pour le faire.

J'irai aussi au Parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest du 10 au 13 novembre. Étant quelqu'un qui veut poursuivre une carrière en politique, faire des débats sur des projets de loi et connaitre le système de politique... on fait des blagues, mais c'est vraiment amusant. »

« La jeunesse a beaucoup à offrir, on a juste besoin de l'inclure dans les prises de décisions. On serait vraiment surpris voir ce qui pourrait émerger de ça. »

APF Association de la presse francophone

DROIT DE VOTE DES AUTOCHTONES

Oui pour les femmes, non pour d'autres

Lors des élections fédérales de 1921, le droit de vote des femmes était déjà acquis au Canada et dans plusieurs provinces. Par contre, seulement 50 % de la population pouvait exercer ce droit.

Même si cette élection a été historique pour bon nombre de femmes, certains groupes n'ont pas eu accès aux urnes, et ce, pendant plusieurs décennies encore. Par exemple, les personnes ayant une déficience intellectuelle et les juges (leur fonction leur demandant d'être apolitiques) n'ont pu voter avant les années 1990. D'autres citoyens étaient aussi privés ponctuellement du droit de vote à cause de leur race ou de leur religion.

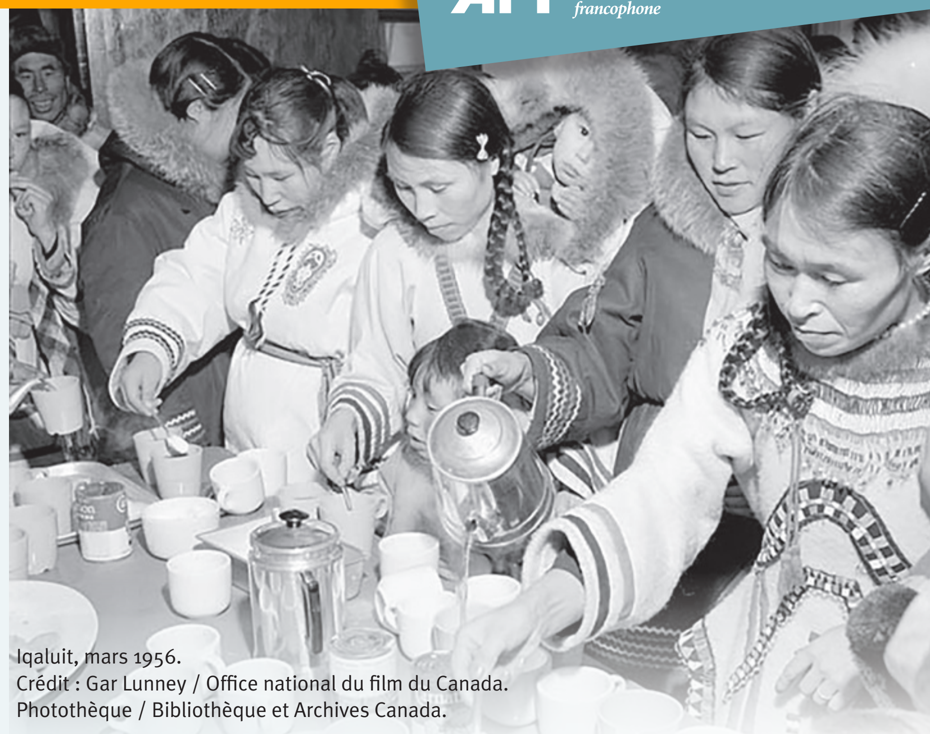
Les peuples autochtones

Il faut ajouter les Autochtones à la liste des sans-voix. Pourtant, la majorité de ces peuples vivaient depuis longtemps en démocratie. Les Iroquois représentent une des plus anciennes démocraties participatives vivantes et les Mohawks, femmes incluses, avaient l'habitude de désigner leur chef.

En fait, au moment de la Confédération, les Autochtones ont le droit de vote, à la condition de répondre aux exigences de la loi électorale et, surtout, de renoncer à leur « statut d'Indien ».

Mais en 1898, les préjugés raciaux, les mesures en place dans la majorité des provinces et la crainte que les Autochtones votent en bloc font tourner le vent : ils n'auront plus le droit de voter. La nouvelle fait peu de vagues. Le régime parlementaire canadien ne suscite pas tellement d'intérêt au sein des peuples qui ont leurs propres traditions politiques. En effet, dans plusieurs Premières Nations, démocratie et gouvernance existent déjà.

Il faudra attendre 50 ans avant que les choses changent. Dans *L'histoire du vote au Canada*, Élections Canada explique que pour assurer la souveraineté canadienne sur les territoires du Grand Nord, on y établit des collectivités dont les individus figureront sur une liste électorale. En conséquence, les Inuits qui « habitent le territoire » sont le premier groupe autochtone à regagner le droit de vote, en 1950.



Iqaluit, mars 1956.
Crédit : Gar Lunney / Office national du film du Canada. Photothèque / Bibliothèque et Archives Canada.

Puis, en 1960, le gouvernement de John Diefenbaker octroie le droit de vote à l'ensemble de la population autochtone, et ce, presque à l'unanimité des membres du Parlement.

Le cas des États-Unis

Le cas des États-Unis est aussi particulier : les Premières Nations ont obtenu la nationalité américaine et le droit de vote en 1924, soit quatre ans après les citoyennes américaines. Mais il y a ombre au tableau : les Afro-Américaines n'ont pas pu se rendre aux urnes avant 1965, explique Gertrude Mianda, professeure au programme d'études des femmes et de genre du Collège Glendon. « [Elles] n'ont eu leurs pleins droits politiques que bien plus tard avec le Voting Rights Act, en 1965 et non en 1920, lorsqu'aux États-Unis le suffrage universel a été étendu aux femmes. »

Dans le monde

Les peuples autochtones du Canada ne sont pas les seuls à avoir été contraints d'attendre pour exercer un droit de vote. En Australie, les Autochtones, hommes et femmes, l'obtiennent en 1967, soit 65 ans après les femmes.

« La Nouvelle-Zélande fait figure d'exception », précise Gertrude Mianda, professeure au programme d'études des femmes et de genre du Collège Glendon. « En effet, les femmes maories obtiennent le droit de vote en même temps que les autres femmes en 1893. »



1982 : La Charte canadienne des droits et libertés est adoptée. En vertu de l'article 3 : « Tout citoyen canadien a le droit de vote et est éligible aux élections législatives fédérales ou provinciales. »

1982

1992-1993 : L'accessibilité des bureaux de scrutin aux personnes à mobilité réduite fait l'objet d'une loi. Les personnes ayant une déficience intellectuelle et les juges de nomination fédérale sont maintenant habilités à voter.

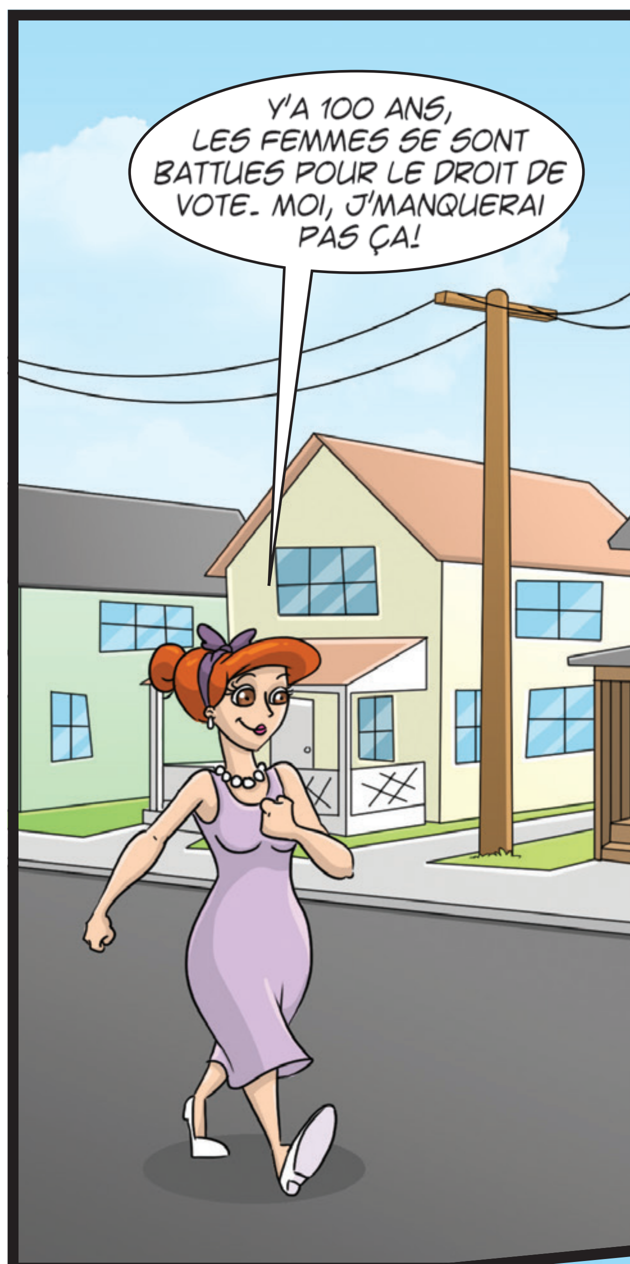
1992-1993

2002 : L'ensemble de la population carcérale peut aller aux urnes.

2002

Ça clique! EXPLORONS LES 100 ANS DU DROIT DE VOTE DES FEMMES AVEC GERMAINE











APF Association de la presse francophone

L'embarras du choix...

En 2018, la Banque du Canada émettra un billet mettant en vedette une femme éminente de l'histoire du Canada. Ce sera la première fois qu'une femme autre que la reine apparaîtra sur une coupure. Plus de 460 candidatures ont été étudiées par un comité consultatif qui a déposé ses recommandations cet été.

Nous avons, à notre tour, posé la question à des leaders.

Pour l'historienne Denyse Baillargeon, il ne fait aucun doute que Thérèse Casgrain, la fondatrice de la Ligue pour les droits de la femme, doit être considérée comme une femme remarquable. Elle mentionne aussi Idola Saint-Jean, qui a fondé l'Alliance canadienne pour le vote des femmes au Québec en 1927 et a été candidate aux élections fédérales de 1930.

Qu'en pense la présidente de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, Sue Duguay? Elle aimerait qu'on souligne l'exemple donné par les femmes de carrière qui ont suivi les traces des suffragettes. « La première femme autochtone à siéger au Parlement fédéral, Ethel Blondin-Andrew, ne représente pas la femme, mais le pouvoir qu'a acquis la femme représentant une minorité comme les autochtones », cite-t-elle en exemple.

Selon vous, qui, de la suffragette à la députée en passant par la citoyenne qui siège aux conseils d'administration, mériterait un tel honneur ?

Thérèse Casgrain

HOMMES ET FEMMES : DEUX APPROCHES

La perception de l'influence politique des individus change, selon le sexe. En général, il semble que les hommes pensent avoir une influence sur les politiques. Mais les femmes considèrent que le nombre fait la force. « On s'est rendu compte que les femmes estiment qu'elles n'ont pas d'influence en tant qu'individu, mais plutôt en groupe. « C'est un sentiment d'efficacité collectif — beaucoup plus réaliste », selon la politologue Caroline Andrew.

Est-ce que ça explique pourquoi il y a moins de femmes dans les parlements ? Rappelons-le : à l'automne 2015, un nombre record de femmes entraient au parlement canadien : 88 députées ont été élues, en octobre. Ici comme ailleurs, la proportion des femmes parlementaires est en progression.

« On peut remarquer que dans les pays scandinaves, par exemple, les femmes ont une bonne présence parlementaire comparativement à certaines régions en Occident », remarque Gertrude Mianda, professeure au programme d'Études des femmes et de genre du Collège Glendon. « Certains pays semblent se servir également de modèle dans la poursuite de la parité au parlement, car il a pris le pas sur les pays scandinaves. Il y a cependant dans bien des pays une pression des femmes pour atteindre la parité.

Simulation parlementaire au Sénat du Canada.

DIRECTION DU PROJET : Linda Lauzon

GESTION DU PROJET : Sophie Bègue, Léo Bourdon et Valérie Brazeau

RECHERCHE ET RÉDACTION : Andréanne Joly

RÉVISION ET TRADUCTION : Smartcom

CONCEPTION GRAPHIQUE : Chantal Lalonde Design

ILLUSTRATIONS ET BANDE DESSINÉE : Martin Deschatelets et Kevin Montpellier

Ça clique! EXPLORONS LES 100 ANS DU DROIT DE VOTE DES FEMMES AVEC GERMAINE

ET SI ON VOTAIT À 16 ANS ?

Depuis 1867, 70 % des personnes qui ont le droit de voter aux élections fédérales le font, en moyenne. L'élection de 1958 est celle qui a suscité le plus d'engouement. Près de 80 % des électeurs inscrits ont voté. Le record inverse a été inscrit en octobre 2008 : le taux de participation a alors atteint un plancher de 58 %.

« Le droit de voter, c'est également le droit de ne pas voter », rappelle Alec Boudreau, le président sortant de la Fédération de la jeunesse canadienne-française. « C'est un choix. »

Toutefois, lors des élections fédérales d'octobre 2015, il semble qu'il y ait eu un léger regain, chez les électeurs canadiens, en particulier chez les jeunes. Élections Canada a enregistré le plus haut taux de participation depuis 1993 : 68,3 % des électeurs inscrits ont voté. « Le taux de participation des jeunes a augmenté de 12 %, de 40 % à 52 %, note Alec Boudreau. C'est une excellente nouvelle. Les jeunes ont été engagés. »

Au Nouveau-Brunswick, d'où il vient, on observe le taux de vote des jeunes le plus élevé au Canada : alors que la moyenne nationale du vote des jeunes se chiffre à 40 %, celle du Nouveau-Brunswick a dépassé la barre des 50 %, dans les dernières années, dit-il.

« Le fait d'être dans de petites communautés peut probablement stimuler l'engagement politique, avance Alec Boudreau. Si on aime sa communauté, si on se sent écouté dans sa communauté, on va voter. » Sociologues et politologues abondent : quand on est attaché à notre collectivité, quand on connaît le fonctionnement de notre gouvernement, on est plus enclin à voter et à participer activement à la vie publique.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

PLAIDOYER POUR LE VOTE À 16 ANS

C'est exactement pour cette raison qu'aujourd'hui, plusieurs associations jeunesse canadienne font campagne pour qu'on vote dès l'âge de 16 ans.

Les études démontrent que plus on est jeune, lorsqu'on vote pour la première fois, plus voter devient une habitude. On devient mieux outillé, semble-t-il. « Il y en a qui habitent encore chez leurs parents, qui fréquentent un établissement d'éducation et sont en train d'apprendre leur rôle dans la société pendant la campagne électorale », illustre Alec Boudreau. Les discussions, en classe ou à la maison, pourraient inciter ces jeunes et leurs parents au vote.

Sue Duguay la présidente de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, une élève de 12e année, est d'accord. Les élus prennent des décisions qui concernent les jeunes, alors consultons-les ! « Il va falloir qu'on se réveille et qu'on suive le même chemin que les femmes. Les gens doivent comprendre qu'on a une voix et que l'on sait ce que l'on fait », estime Sue Duguay.



Leaders jeunesse canadiens (FJCF)

POUR EN SAVOIR PLUS

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE INTERNET WWW.CLIQUE-CLICKING.CA.



La marche Terry Fox de l'école J.H. Sissons a eu lieu le 29 septembre. « Terry Fox est un grand héro canadien qui avait plusieurs rêves : traverser le Canada à la course, sensibiliser les gens à la recherche du cancer et récolter des fonds pour ces recherches», a fait savoir Danie Boudreau, enseignante de première année. Sur la photo, Jack Penney, Elliot Riepl et Dominick Somers ont fredonné la chanson de Terry Fox en cœur et fait quelques échauffements au gymnase, avant le grand départ. (Crédit photo : Sandra Inniss)

Cour d'école

Le terme « intimidation » serait-il surutilisé ?

En plus d'avoir décelé que les écoles franco-ontariennes sont le foyer de moins de cas d'intimidation que le reste des écoles canadiennes, un sondage révèle que le terme « intimidation » serait maintenant utilisé dans des situations que n'en sont pas.

Priscilla Pilon (Le Voyageur/Francopresse)

En plus d'avoir décelé que les écoles franco-ontariennes sont le foyer de moins de cas d'intimidation que le reste des écoles canadiennes, un sondage révèle que le terme « intimidation » serait maintenant utilisé dans des situations que n'en sont pas.

« Nous avions deux sondages : un pour les élèves de la 4e à la 6e année et un pour ceux de la 7e à la 12e », révèle la professeure agrégée à l'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne, Ginette Roberge. « Il ne semblait pas y avoir de différence entre les deux, les pourcentages étaient semblables, mais en comparaison avec le reste du Canada, il y a moins d'intimidation dans les écoles franco-ontariennes. Les statistiques canadiennes disent qu'une personne sur trois est victime d'intimidation [ce qui n'est pas le cas ici]. »

L'ACFAS-Sudbury, en collaboration avec l'Institut franco-ontarien, a invité Mme Roberge à mener la conversation au sujet de l'intimidation dans les écoles franco-ontariennes au Pavillon Alphonse-Raymond de l'Université Laurentienne le 26 septembre. Cinq des douze conseils scolaires francophones en Ontario ont participé à cette analyse.

Si aucun groupe d'âge particulier ne semblait être touché, aucune région géographique ne se démarquait non plus. « Les écoles étaient un peu partout dans la province et c'était semblable et comparable », confirme la professeure.

Intimidation ou dispute ?

Cependant, les données recueillies permettent de faire une nouvelle constatation : le terme « intimidation » semble maintenant être surutilisé. « Nous avons demandé aux écoles et aux travailleurs sociaux qui travaillent avec les enfants si l'intimidation semblait avoir diminué ou augmenté au cours des années. Certains ont dit qu'ils ne peuvent pas savoir, parce que l'on semble en être plus conscient : il y a toute une campagne de sensibilisation qui se fait dans les écoles. Donc, ils ne savent pas si plus d'élèves le signalent ou s'il y a vraiment eu un changement », constate la conférencière.

Chose certaine, il semblerait que les gens ont recours au terme plus souvent qu'autrefois. « Il semble y avoir une surutilisation du terme "intimidation". Par exemple, des parents qui appellent à l'école pour nous dire que leurs jeunes filles se chicanent et que c'est de l'intimidation et, le lendemain, elles sont redevenues amies. Donc ce n'est pas de l'intimidation, mais il y a plusieurs participants à l'étude qui ont mentionné qu'il semble y avoir cette surutilisation-là. On semble l'utiliser en terme général pour décrire tous conflits entre élèves tandis que ce n'est pas toujours le cas », avoue l'intervenante.

Pour ce qui est de la cyberintimidation, elle se ferait moins fréquente dans les écoles francophones sondées. « Nous sommes encore à l'étape de l'analyse des données, mais il semble y avoir peu de cyberintimidation. Ça, c'est intéressant comparé à d'autres études qui semblent démontrer qu'il y a de plus en plus de cyberintimidation ailleurs », rapporte Mme Roberge.

Ces bonnes retombées pour les écoles franco-ontariennes seraient peut-être dues au fait que « tous les conseils, même toutes les écoles interrogées semblaient avoir un plan d'action de prévention et d'intervention en matière d'intimidation en place », rapporte la professeure.

Aide médicale à mourir

Des paroisses et des hôpitaux pris dans le dilemme

Jean-Pierre Dubé (Francopresse)

La directive de six diocèses de l'Ouest canadien exhortant les paroisses à refuser les sacrements aux demandeurs d'aide à mourir a été mal reçue. Les évêques des 61 diocèses réunis fin septembre gardent le cap sur l'offre, qui s'étend aux familles des suicidés.

Même si elle rejette la loi canadienne sur l'aide à mourir, la Conférence des évêques catholiques du Canada propose une approche de compassion aux fidèles qui y ont recours.

« Nous ne donnerons pas de consignes, explique Noël Simard, l'évêque du diocèse de Valleyfield (Québec). Ce n'est pas une question de refuser (d'administrer les sacrements) et ça ne veut pas dire qu'on est d'accord avec l'euthanasie.

« Quand il y a une demande, on ne conseille pas de mettre de l'avant un interdit, mais de voir le sens de cette démarche et d'accompagner les familles. C'est une approche qui consiste à apporter des paroles de miséricorde. Les funérailles, c'est pour ceux qui restent. »

Le professeur Boniface Bahi du Campus Saint-Jean à Edmonton situe la position diplomatique des évêques dans un contexte social. « On est dans le respect des humains à cause de la Charte des droits, on est une société de tolérance qui respecte le juste milieu. »

L'anthropologue médical rappelle que les ordres religieux, telles les Sœurs Grises, ont été fondés pour soulager la souffrance des femmes, des pauvres et des malades que les régimes de l'époque n'avaient pas les moyens de soigner.

« Les religieuses sont là sur la base de protection de la vie, qui est sacrée : c'est Dieu qui la donne et qui la reprend. Ils sont dans cette logique en s'ouvrant aux soins palliatifs. »

Selon Noël Simard, les hôpitaux catholiques qui privilégient les soins palliatifs et refusent l'aide à mourir sont dans un dilemme. La loi reconnaît la liberté de conscience des fournisseurs de services, mais impose aux établissements le traitement des demandes.

« On parle d'une liberté de conscience institutionnelle, note l'ancien auxiliaire du diocèse de Sault-Sainte-Marie (Ontario). Il y a toute une bataille pour le respect de l'énoncé de vision des établissements catholiques. »

L'Association des hôpitaux catholiques de l'Ontario a récemment diffusé une politique interdisant toute forme de participation à l'aide à mourir au sein de ses 29 établissements. Au Nouveau-Brunswick, cinq hôpitaux du réseau de santé Vitalité ne fourniront pas d'aide médicale à mourir.

La société a beaucoup évolué sur la question de la mort, rappelle Boniface Bahi. « Pendant longtemps, on était dans le déni de la mort. C'était un signe d'échec pour l'individu et la famille. Maintenant, on cherche la longévité. On ne veut pas être surpris par la mort. On veut la contrôler, même si elle a toujours le dernier mot.

« On parlait de malade, explique-t-il, ensuite de patient, de bénéficiaire, puis de client. On est maintenant dans la phase de l'appropriation des soins. » Ce qui comprend le droit de demander la mort dans certaines conditions.

Les Hôtesses d'Hilaire

Touche-moi pas là

Jean-Étienne Sheehy
(Francopresse)

L'exploit accompli par Les Hôtesses d'Hilaire avec leur troisième album fait en sorte que ce disque paru l'automne dernier soit de nouveau d'actualité. Pour la première fois depuis la création du prix récompensant le disque alternatif de l'année à l'ADISQ, un artiste francophone hors Québec se retrouve finaliste dans cette catégorie.

Cela témoigne surtout du niveau de performance atteint par le groupe de Moncton sur *Touche-moi pas là*. Le quintette ne rivalise plus avec ses contemporains francophones, mais il donne le ton.

Ça s'entend dans l'urgence de *Machine à bière*, où les histoires de brosse s'enfoncent les unes dans les autres en moins de deux minutes, à la vitesse où le groupe vide les canettes. Cette concision permet aux Hôtesses d'Hilaire de faire preuve d'une nouvelle efficacité qui s'enchaîne sur *Regarde-moi* à mi-chemin entre délires blues rock et critique sociale sur le narcissisme virtuel.

Pourtant, *Touche-moi pas là* prend véritablement son envol à chaque tour de force néo-psychédélique où tout est aligné ; la précision sonore du groupe, la justesse du propos, la nature brute mise en musique avec authenticité et l'approche déjantée qui se réconcilie tant au sérieux de la démarche du quintette qu'à ses référents locaux.

C'est dans ce contexte qu'on plonge dans les beaux jours du charnel *Club Deauville* de Tracadie-Sheila ou dans l'analyse des risques du micro-ondes, étalées sur quelques dix minutes sur *C'est Glen qui l'a dit*. La ligne a beau être mince entre l'excès et la confiance, le groupe redouble d'audace en prenant assez de risques pour pousser sa proposition à d'autres niveaux. D'ailleurs, *Super Chiac Baby* est peut-être une des plus redoutables remises en question des identités linguistiques néo-brunswickoises.

Parmi les envolées rock et les brûlots agiles, Les Hôtesses d'Hilaire livrent *Fais faillite* en guise de point d'orgue à ce troisième disque. Entre son refrain — qui fait partie des plus mémorables vers d'oreille à sortir du pays dans les dernières années — et son groove compétent inspiré des années 1970, ce titre est une redoutable critique sociale de l'ironie de la société de consommation, en cinq étapes.

Ici, l'intention pop ressort du lot grâce à son mordant, son intelligence et son originalité. On en prend deux caisses, et on leur souhaite la meilleure des chances à l'ADISQ.

MOTS CROISÉS

Nº 475

HORIZONTALEMENT

1- Il est destiné à conserver l'eucharistie.
2- Personne qui édite. – Tas.
3- Devint rose. – Blanc servant à séparer les mots.
4- Agira avec ruse. – Unité monétaire divisionnaire anglaise (pl.).
5- Rendrai tranchant. – Aluminium.
6- Chiffre. – Fréquentatif.
7- Il draine une plaie suppurante. – Style de musique. – Personnel.
8- Installas sur le trône un évêque.
9- Manifesta son mécontentement. – Exerçait une action en justice.
10- Qui a de l'élégance. – Très court.
11- Nicole Leroux. – Échouassent.
12- Permît. – Ville d'Italie.

VERTICALEMENT

1- Vainquirent complètement.
2- Rendue moins pénible. – Interjection.
3- 366 jours.
4- Canal qui amène l'eau de mer dans les marais salants. – Entre le cheval et l'âne.
5- Diminue le diamètre d'une pièce métallique. – Rivière de Suisse.
6- Prêt pour le bain. – Adresse. – Servit une rente à quelqu'un.
7- Unité de mesure des surfaces agraires. – Dirigeable, ballon.
8- Constrictives.
9- Boit. – Capitale des Samoa. – Personnel.
10- Tirât son origine de. – Titre (pl.).
11- Habituant quelqu'un à un nouveau milieu.
12- Consommée. – Ville du Maroc. – Sainte.

RÉPONSE DU Nº 475

Horoscope

Signes chanceux de la semaine : Taureau, Gémeaux et Cancer

SEMAINE DU 9 AU 15 OCTOBRE 2016

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Vous commencerez à ressentir les effets néfastes de la sédentarité sur votre santé. Vous ne vous gênerez pas pour lancer l'invitation à vos amis d'entreprendre une activité physique pour vous motiver davantage.

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Que vous soyez à l'aube d'une nouvelle carrière ou de votre retraite, vous tenterez de mieux définir les prochaines étapes de votre vie. Vous aurez besoin de dresser un portrait clair de votre avenir.

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Suivre une simple formation propulsera votre carrière vers les plus hauts sommets. Vous serez fortement inspiré par de nouveaux défis qui demanderont beaucoup de patience pour les surmonter.

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Vous entreprendrez une grande réflexion et vous apporterez d'importants changements à votre vie. Vous aurez besoin de revoir vos priorités et de déterminer un avenir qui vous convient davantage.

LION (24 juillet - 23 août)
Vous aurez tendance à dire oui à tout le monde; cela vous imposera beaucoup de pression pour tenir vos promesses. Une décision importante sera difficile à prendre sans les bons renseignements.

VIERGE (24 août - 23 septembre)
Vous effectuerez quelques heures supplémentaires qui amélioreront considérablement votre situation financière. Vous pourrez donc accorder un peu plus de temps à votre vie sentimentale.

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Vous vous retrouverez au bon endroit au bon moment pour vous faire remarquer. Et vous serez fier de vous-même. Au travail, on vous accordera une forme de récompense.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Vous aurez de la difficulté à sortir de chez vous. Vous serez retenu par vos racines, peut-être aussi par vos vieilles possessions qui prennent toute la place. Vous réussirez à vous débarrasser du superflu.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Vous n'aurez pas la langue dans votre poche et vous exprimerez tout haut ce que pensent les autres tout bas. De plus, vous ferez preuve d'autorité dans une situation complexe pour en dénouer l'impasse.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Il est probable que vous ayez à investir une somme considérable pour le travail. Vous pourriez même vous acheter un nouveau véhicule pour éviter de tomber en panne, mais aussi pour afficher un certain prestige.

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Vous ne lésinerez pas sur les moyens pour tenter d'impressionner les autres. Au travail, vous réussirez à rassembler une clientèle suffisante pour concrétiser une de vos plus grandes ambitions.

POISSONS (19 février - 20 mars)
Si vous êtes à la recherche de l'emploi idéal, vous devriez obtenir l'inspiration nécessaire pour mieux définir la voie à suivre. Vous bénéficierez également d'une imagination débordante.